

Petites subventions – Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions: Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur les résultats et les impacts du projet à la fin de sa subvention. Pour suivre les indicateurs mondiaux du CEPF, le CEPF agrègera les données que vous soumettez avec les données d'autres bénéficiaires, afin de déterminer l'impact global de l'investissement du CEPF. Les résultats agrégés de tous les bénéficiaires seront présentés dans notre rapport d'impact annuel et dans d'autres documents de communication. Votre rapport final d'activité et d'impact sera affiché sur le site Web du CEPF.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble de votre projet, de la date de début à la date de fin.

Veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation: Réseau des acteurs de la sauvegarde des tortues marines en Afrique Centrale

Intitulé du projet: STRUCTURER les RESEAUX NATIONAUX et REGIONAUX pour la CONSERVATION des TORTUES MARINES et de LEURS HABITATS en AFRIQUE ATLANTIQUE

Numéro de subvention: 112250

Date d'achèvement de ce rapport: 15 mars 2022

Hotspot CEPF: Forêts Guinéennes d'Afrique de l'Ouest

Orientation stratégique : Etablissement de réseaux ou de partenariats entre les groupes de la société civile, le gouvernement et les acteurs du secteur privé pour faciliter le renforcement des capacités, éviter les duplications d'efforts et maximiser l'impact.

Dates du projet: 15 mars 2022

PARTIE I : Présentation Générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

2. Résumez les résultats globaux de votre projet

Le projet « STRUCTURER les RESEAUX NATIONAUX et REGIONAUX pour la CONSERVATION des TORTUES MARINES et de LEURS HABITATS en AFRIQUE ATLANTIQUE » a permis de formaliser la relation entre le réseau RASTOMA en Afrique centrale et le réseau WASTCON en Afrique de l'Ouest à travers la signature d'une convention de partenariat. Un plan d'action régional est d'ores et déjà mis en place par les deux réseaux pour dynamiser le mémorandum d'Abidjan sur la conservation des tortues marines en Afrique Atlantique. Une plateforme d'échanges et de discussion a été créé, les acteurs du Cameroun, du Togo et du Bénin ont participé à deux réunions d'échanges qui ont permis à la plateforme du Cameroun de se structurer et aux acteurs du Togo et du Bénin de s'organiser en réseau pour travailler désormais ensemble. Les bases d'un travail en commun ont été jetées et un plan d'action national pour la conservation des tortues marines et de leur habitat le Cameroun et Transnational pour le Togo et le Bénin a

été élaboré. Une plateforme de publication des résultats de recherche appliquée à la conservation des tortues marines existe sur le site web du RASTOMA. Les capacités de 15 acteurs de la société civile au total ont été renforcés sur des sujets clé telles que les activités génératrices de revenus en lien avec la conservation des tortues marines, la collecte et la gestion des données minimales standard pour la conservation des tortues marines et de leur habitats et la communication dans les projets de conservations.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
<p>Développer des synergies entre les membres du réseau et renforcer leurs capacités, leur influence et leur impact afin d'aboutir à une conservation durable des tortues marines, de la mégafaune marine et de leurs habitats en Afrique Centrale.</p>	<p>Deux réseaux ont émergés dont un en Afrique centrale au Cameroun et un autre en Afrique de l'Ouest au Togo et au Benin. Des ateliers d'échanges d'expérience en terme de structuration et de mis en réseau des acteurs de la société civile ont été organisé avec et entre ces réseaux. Les capacités des membres de ces deux nouveaux</p>
	<p>réseaux ont été renforcées sur la collecte et la des données sur les tortues marines et leurs habitats, et les Activités Génératrices de Revenus (AGR) en lien avec la conservation des tortues. Les acteurs sont mieux outiller pour agir efficacement et en cohérence et en complémentarités d'action pour la sauvegarde des tortues marines et de leurs habitats en Afrique centrale et de l'ouest.</p>

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Formalisation de la collaboration entre le RASTOMA et WASTCON à travers la signature d'une convention de partenariat.	Une convention a été signée entre RASTOMA et WASTCON. Les deux réseaux ont produit un Plan d'action pour dynamiser le mémorandum d'Abidjan et ont co-organisés le premier congrès des réseaux Africains de la sauvegarde des tortues marines
Harmonisation des protocoles de recherche et de conservation des tortues marines et de leurs habitats en Afrique Centrale et de l'Ouest à travers l'adoption consensuelle d'un plan de conservation régional des tortues marines.	Un plan de conservation régionale des tortues marines et de leur Habitat a été élaboré et adopté par les membres des réseaux RASTOMA et WASTCON. Un protocole de collectes des données standard minimales de suivi des pontes des tortues marines est d'ores et déjà harmonisé entre ces deux réseaux et permettra d'alimenter l'indicateur de tendance des pontes en Afrique atlantique.
Accroissement significatif des capacités techniques et opérationnelles d'au moins 10 acteurs de la conservation des tortues marines à travers 3 MOOCs dédiés.	Au total 15 acteurs de la conservation des tortues marines ont été renforcés à travers les webinaires organisés au cours du projet. Ils possèdent désormais des capacités techniques leur permettant de suivre efficacement les pontes de tortues marines, de créer et maintenir les AGR en lien avec la conservation dans leur zone d'action
Les acteurs de la conservation des tortues marines et de leurs habitats sont désormais regroupés au sein de 2 réseaux: 1 national au Cameroun et 1 transnational au Benin/Togo.	Un plan d'action dont un national au Cameroun et un autre transnational au Togo/Benin pour la conservation des tortues marines et de leurs habitats existe pour chacun de ces réseaux et servira de base pour le déploiement des activités des OSC membres de chacun des réseaux.

4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Oui l'organisation du premier congrès Africains des trois réseaux de la conservation des tortues marines donc un en Afrique méditerranéenne et deux en Afrique Atlantique. Ce premier congrès entre ces 3 réseaux a permis de jeter les bases d'une collaboration étroite et stimuler une évolution profonde des approches de protection de la biodiversité marine et côtière en Afrique, centrées sur l'implication des communautés côtières, la complémentarité des acteurs et une conservation fondée sur la science.

PARTIE II : Produits/livrables du Projet

5. Énumérez chaque produit/livrable tel qu'indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

N°	Description de livrable	Mise à jour du livrable
1	Convention de partenariat entre RASTOMA et WASTCON	La convention est d'ores et déjà signée et disponible sur un dossier partagé entre les conseils d'administrations des différents réseaux
2	Comptes rendus des réunions du réseau transnational Togo/Benin	Une première réunion de réseau a eu lieu en décembre 2021 et une deuxième en janvier 2022. 1 compte rendu est aussi disponible pour la réunion réseau transnational Togo/Benin.
3	1 document détaillant le plan d'action régional	Un groupe de travail constitué de 2 membres de WASTCON et deux membres du RASTOMA a été formé pour proposer une première version du plan d'action régional RASTOMA et de WASTCON pour redynamiser le Mémoire d'Abidjan. Le plan d'action proposé a été commenté et amendé par les membres des deux réseaux.
4	Au moins 2 communications dans les médias	Deux communications ont été effectuées sur la dynamisation du mémoire d'Abidjan sur la conservation des tortues marines au cours du Congrès des réseaux africains de la conservation des tortues marines. Ces communications sont disponibles sur le site web https://www.rastoma.org/ la page facebook du RASTOMA https://www.facebook.com/seaturtleafricanteam
5	au moins 1 policy mémo établie	Aucun policy mémo n'a encore été élaboré car nous attendons présenter le plan d'action OSC au secrétariat de la CMS et c'est à la suite de cette réunion que le policy mémo pourra être établi. Mais à cette date nous n'avons pas

		encore eu la disponibilité du secrétariat de la CMS pour une réunion dédiée dynamisation du mémorandum d'Abidjan sur la conservation des tortues marines par les OSC.
6	1 compte rendu de la présentation de ce plan d'action au secrétariat de la CMS	Après validation du plan d'action régionale par les OSC d'Afrique centrale et de l'Ouest, nous n'avons pas encore eu la disponibilité du secrétariat de la CMS pour la présentation de ce plan d'action. Mais un rendez-vous est pris avec le secrétariat de la CMS le 24 mars pour participer à l'atelier Afrique au cours symposium international des tortues marines qui aura lieu en ligne sur ZOOM.
7	3 MOOC sont disponibles en ligne sur le site internet du RASTOMA en Français et en Anglais	2 spécialistes ont été recrutés pour la réalisation technique des MOOCs. Un MOOC existe sur la communication dans les projets de conservation et autre sur les minima standard en matière de collecte et gestion des données sur les tortues marines. Ces MOOCs n'ont pas encore été mis en ligne et sont en cours car le développeur est en train de finaliser la plateforme pour les MOOCs
8	1 plateforme opérationnelle est en ligne	1 plateforme est opérationnelle sur le site web https://www.rastoma.org/ pour la publication des journaux scientifiques
9	La liste des membres du comité de lecture et du comité éditorial	Un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé au conseil scientifique du RASTOMA et le comité de lecture a été constitué à la suite de cet appel. Le comité éditorial sera ensuite sélectionné parmi les membres du comité de lecture.
10	Au moins 10 acteurs de la société civile d'Afrique atlantique issues de 4 pays différents minimum, ont suivi le MOOC d'après l'analyse des données statistiques du site Internet	Les MOOCs n'ont pas encore été mis en ligne. Mais cependant un webinaire a été organisé sur Activités génératrices de revenus et 12 acteurs de la société civile d'Afrique atlantique issues de 5 pays différents ont suivi le webinaire
11	Convention de partenariat	A ce stade les membres de la plateforme souhaitent d'abord mettre en œuvre leur plan

		d'action et fonctionner dans respect de la charte de fonctionnement temps pour eux de mieux définir les termes de la convention.
12	Charte de fonctionnement	charte de fonctionnement est déjà disponible pour le réseau national Cameroun
13	2 plans d'action rédigés	Un plan d'action existe d'ores et déjà pour le réseau transnational Togo/Benin.
14	Liste des bases de données internationales avec des données tortues marines produites par les OSC du Cameroun, du Togo et du Benin sont alimentées	Les acteurs du Cameroun, du Togo et du Benin alimentent la base de données des tortues marines https://seamap.env.duke.edu/swot . Les acteurs du Cameroun alimentent la base de données sur la biodiversité https://www.gbif.org
15	2 rapports nationaux/transnationaux	1 rapport transnational est disponible pour le Togo et le Benin

6. Décrivez tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

Des réunions d'échanges ont permis l'émergence d'un nouveau réseau transnational dédiée à la conservation des tortues marines en Afrique de l'ouest et la structuration du réseau national du Cameroun.

Une plateforme de publication des articles de recherches appliquées à la conservation des tortues marines en Afrique Atlantique existe et est opérationnelle sur le site <https://www.rastoma.org/>.

Un webinaire sur les AGR a été organisé pour renforcer les capacités des acteurs dans la création et l'implémentation des AGR ; ce webinaire a été enregistré et mis en ligne et est accessible sur la page YouTube du RASTOMA <https://www.youtube.com/channel/UC-AwloU5d-Wnc0q30kc9dpQ> pour aider les acteurs de la conservation à initier, implémenter et améliorer les AGR dans leurs différents projets de conservation

Une plateforme de renforcement de capacités constituée de deux MOOCs dont un sur la communication des projets de conservation et un autre sur les minima standards en matière de collecte et de gestion des données sur les tortues marines et leurs habitats sera bientôt opérationnelle sur le site web <https://www.rastoma.org/> et ouverts aux acteurs de la conservation des tortues marines en Afrique.

Un plan d'action régional de conservation des tortues marines a été produit par les OSC des réseaux d'Afrique atlantique

Un plan d'action national de la conservation des tortues marines existe pour le réseau Cameroun et le réseau Togo et Benin.

Un rapport d'activité des OSC du Togo et du Bénin a été produit au Cours de ce projet.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Leçons apprises

7. Décrivez toutes les leçons apprises lors de la conception et de la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

Pendant la conception du projet, il est important de discuter avec toutes les parties prenantes pour s'assurer que le projet répond à un besoin précis.

Pendant la réalisation du projet, il faut communiquer régulièrement avec les parties prenantes pour que chacun reste en phase avec le projet et produit les résultats attendus.

La visite d'évaluation d'un membre de l'équipe RIT ainsi que les échanges avec les autres membres de l'équipe du CEPF GFWA a permis à l'équipe du RASTOMA à renforcer leur capacité organisationnelle en terme de suivi et d'évaluation des activités d'un projet

Pérennité/Réplication

8. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Le succès de ce projet réside dans la mise en réseau des acteurs de la société civile travaillant sur la thématique des tortues marines. De par leur caractère migrateur, la conservation des tortues marines nécessite une concertation et une collaboration des acteurs au niveau national, régional et international pour assurer de l'efficacité de l'action de chaque OSC dans leur zone de travail.

La difficulté à surmonter reste le temps consacré à la réalisation des MOOC qui n'ont pas pu être mis en ligne dans le délai imparti au projet. Il sera question de le mettre en ligne le plutôt possible pour qu'ils soient accessibles au besoin et sans limite pour renforcer les capacités des acteurs de la conservation des tortues marines.

Sauvegardes

9. Si non-répertoriée comme une composante distincte du projet, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher.

Rapport sur la sauvegarde santé des participants au cours des réunions physiques :

Activités	Risques	Mitigation
<u>Réunion 1</u> présentielle : regroupant les acteurs de la plateforme Cameroun pour la consolidation du réseau (5 OSC's, Université de Douala, Université de Yaoundé 1, le Port de Kribi).	Risque de se contaminer par la Covid-19 au cours du voyage et de la réunion.	Les masques et gels hydroalcoliques ont été achetés et distribués aux participants des réunions. Le dispositif de lavage des mains a également été installé.
<u>Réunion 3</u> présentielle au Cameroun avec 10 leaders des OSC Cameroun, 5 leaders des	Risque de se contaminer par la Covid-19 au cours du voyage et de la réunion.	Les masques et gels hydroalcoliques ont été achetés et distribués aux participants des réunions. Le

OSC Benin/Togo et la coordination du RASTOMA.		dispositif de lavage des mains a également été installé. La participation à distance sur google meet a été privilégiée pour les participants Etrangers (Togo au Benin).
Réunion 4 présentielle au Togo avec au moins 8 leaders (soit 1 par organisation) des OSC Benin/Togo, 1 représentant de l'Université de Lomé, les représentants des Ministères en charges de la protection de faune et de la flore de chacun des pays, les représentants des acteurs du secteur privé ayant un lien avec les tortues marines et leurs habitats (les Hôteliers en particuliers), 1 membre de la plateforme Cameroun et un modérateur/animateur RASTOMA.	Risque de se contaminer par la Covid-19 au cours du voyage et de la réunion.	Les masques et gels hydroalcoliques ont été achetés et distribués aux participants des réunions. Le dispositif de lavage des mains a également été installé. La participation à distance sur google meet a été privilégiée pour les participants Etrangers (Cameroun).

Financement supplémentaire

10. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet.

a. Montant total du financement supplémentaire (USD) : 43 773.2

b. Type de financement

Veillez fournir une répartition des financements supplémentaires (financement de contrepartie et en nature) par source.

Donateur	Type de financement	Montant
Office Français de la biodiversité	cash	43 773.2

Commentaires/Recommandations supplémentaires

11. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Contribution aux indicateurs du portefeuille

12. Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau du hotspot, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont présentés dans le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les lister ci-dessous et rendre compte de la (des) contribution(s) du projet.

Indicateur	Contribution numérique réelle	Description de la contribution réelle
5a : Number of networks formed among CSO, government and private sector for capacity building and maximized impact	2 réseaux formés	L'implémentation des activités de ce projet permettra l'établissement d'un partenariat régional entre deux réseaux sous régionaux : RASTOMA et WATSCON 1 réseau fonctionnel d'acteurs de la conservation des tortues marines et de leurs habitats en Afrique Centrale existe notamment au Cameroun et autre réseau transnational au Togo et au Benin est en train d'émerger en Afrique de l'Ouest.

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux qui se rapportent à votre projet.

13. Bénéfices pour les individus

13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Rapportez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée en raison de votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques, ou comment mener une patrouille.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*	Le (s) sujet (s) des formations
12	3	Activités génératrices de revenus en lien avec la conservation des tortues marines. les minima standards en matière de collecte et de gestion des données sur les tortues marines et leurs habitats

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

13b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Rapport sur le nombre d'hommes et de femmes qui ont eu une augmentation de leurs revenus ou des avantages en espèces (monétaires) en raison de votre projet d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production de la pêche, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour effectuer des patrouilles.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers *	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers *	Description des avantages
NA	NA	NA

** Ne comptez pas le personnel de votre organisation dont les revenus proviennent directement de la subvention CEPF. Ne comptez pas plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

14. Aires protégées**Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues.**

Rapporter le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créés et / ou agrandis à la suite de votre projet. Les aires protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'Aire protégée*	Pays	Original # d'hectares **	Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de déclaration légale ou d'extension	Longitude***	Latitude***
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Entrez la taille totale d'origine, à l'exclusion des résultats de votre projet. Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, entrez zéro.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre zone protégée, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.

15. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité/ Key Biodiversity Area (KBA) avec une gestion améliorée.

Rapport sur le nombre d'hectares dans les KBA sous gestion améliorée, où des résultats tangibles ont été obtenus pour soutenir la conservation, à la suite de votre projet. Les exemples de gestion améliorée comprennent, sans s'y limiter: l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensité des collets, l'éradication des espèces envahissantes, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques agricoles / halieutiques durables. N'enregistrez pas toute la zone couverte par le projet - enregistrez uniquement le nombre d'hectares qui ont amélioré la gestion.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une KBA était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées », et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la KBA	Code KBA du profil d'écosystème	Nombre d'hectares améliorés*
NA	NA	NA

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

16. Paysages de production

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Indiquez le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité, suite à votre projet.

Un paysage de production est défini comme un site en dehors d'une zone protégée où peuvent se dérouler l'agriculture commerciale, la foresterie ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "une gestion renforcée de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que de meilleures pratiques et lignes directrices mises en œuvre, de programmes d'incitation instaurés, de sites / produits certifiés et de réglementations de récolte durable introduites.
- Les aires protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, parce que leurs hectares sont comptés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure tout ou partie d'une ZCB non protégée.

Nom du paysage de production *	# d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité **	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention
NA	NA	NA	NA	NA

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu sur 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 de ces mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant est de 500.

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer : Réseau des OSC de la conservation des tortues marines

18. Politiques, lois et réglementations

Indiquez les politiques, les lois et les règlements avec des dispositions de conservation de la biodiversité qui ont été promulgués ou modifiés à la suite de votre projet. Les «politiques» se rapportent aux déclarations d'intention formellement adoptées ou poursuivies par un gouvernement, y compris au niveau sectoriel ou infranational. Les «lois et règlements» se rapportent aux règles ou aux ordres officiels, prescrits par l'autorité. Toute loi, règlement, décret ou arrêté peut être inclus.

18a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet.

N°		Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)																
		Local	National	International	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux sauvages	Autre*	
1	NA																				
2																					
...																					

* Si vous avez sélectionné "autre" dans la liste ci-dessus, donnez une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date de promulgation ou de modification (MM / JJ / AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser cette promulgation / modification
1	NA			
2				
3				

19. Pratiques favorables à la biodiversité

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Dressez la liste de toutes les entreprises qui ont adopté des pratiques respectueuses de la biodiversité à la suite de votre projet. Bien que les entreprises prennent diverses formes, aux fins du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est celle qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

N°.	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité	Pays où la pratique favorable à la biodiversité a été adoptée par l'entreprise.
1	NA	NA	NA
2			
...			

20. Réseaux et partenariats

Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés.

Faites un rapport sur tous réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés à la suite de votre projet. Les réseaux / partenariats devraient avoir des avantages durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux / partenariats informels sont acceptables. Des exemples de réseaux / partenariats incluent: une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

Ne listez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

N°.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il établi ce réseau / partenariat? O/N	Pays concerné(s)	Objectif
1	West African Sea turtles Conservation Network	2021	N	Nigeria, Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire et Liberia.	Assurer la conservation des tortues marines et de leurs habitats en Afrique atlantique.

2	Plateforme tortues marine du Cameroun	2018	N	Cameroun	Assurer la conservation des tortues marines et de leurs habitats au Cameroun
3	Plateforme transnationale des tortues marines au Togo et au Benin	2021	O	Togo et Benin	Assurer la conservation des tortues marines et de leurs habitats au Togo et au Benin

21. Financement durable

Mécanisme de financement durable fournissant des fonds pour la conservation.

Énumérez tous les mécanismes de financement durable qui fonctionnent, créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent un financement à long terme (généralement cinq ans ou plus). Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres systèmes de revenus, de frais ou de taxes qui génèrent un financement à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

21a. Détails sur le mécanisme

N°.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de création (AAAA)**	Description***	Pays
1	NA	NA	NA	NA	
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°.	Intervention de projet (marquer avec un x)			Le mécanisme a-t-il fourni des fonds pour la conservation pendant votre projet?
	Création du mécanisme	Appui au mécanisme que existait déjà	Création puis appui à ce nouveau mécanisme	
1	NA	NA	NA	
2				
3				

22. Espèces de la Liste rouge

Espèces de la Liste rouge bénéficiant d'une intervention directe de conservation.

Si le projet comprenait des interventions de conservation directes qui ont bénéficié aux espèces menacées au niveau mondial (CR, EN, VU, EW), conformément à la Liste Rouge de l'UICN, ajoutez l'espèce ci-dessous.

Les exemples d'interventions comprennent: la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes d'élevage en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour arrêter le trafic d'espèces sauvages et l'éradication des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (Eng)	Statut (VU, EN, CR ou EW)	Intervention	Tendance de la population sur le site (croissant, décroissant, stable ou inconnu)
<i>Eretmochelys</i>	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Hawksbill turtle	CR	Préparation d'un plan d'action de conservation	Décroissante
<i>Chelonia</i>	<i>Chelonia mydas</i>	Green turtle	EN	Préparation d'un plan d'action de conservation	Décroissante
<i>Dermochelys</i>	<i>Dermochelys coriacea</i>	Leatherback turtle	VU	Préparation d'un plan d'action de conservation	Décroissante
<i>Lepidochelys</i>	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Olive Ridley turtle	VU	Préparation d'un plan d'action de conservation	Décroissante
<i>Caretta</i>	<i>Caretta caretta</i>	Loggerhead turtle	VU	Préparation d'un plan d'action de conservation	Décroissante

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'activité et d'impact sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse e-mail générique) afin que les parties intéressées puissent demander plus d'informations sur votre projet.

Nom de l'organisation : réseau des acteurs de la sauvegarde des tortues marines en Afrique centrale (RASTOMA)

Adresse e-mail générique : Reseau.Rastoma@gmail.com